



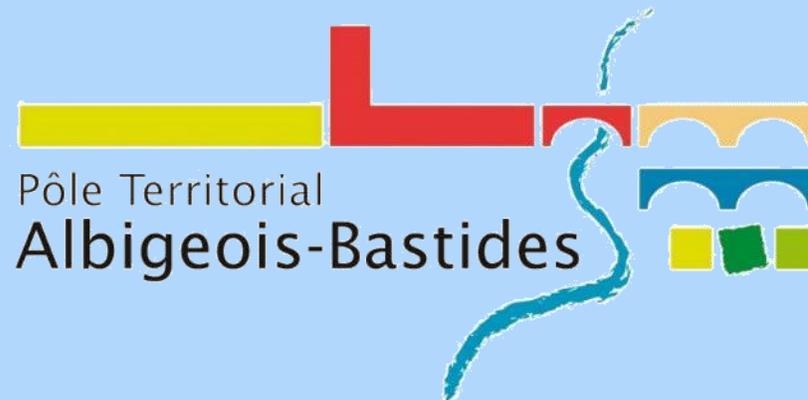
Comité syndical



*19 Septembre
2023*



Réalmon- 3CT



Ordre du jour

1. Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité
2. Recrutement pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets
3. LEADER
4. Amortissements prorata temporis M57
5. Désignation membres au comité départemental consultatif du FSE +
6. Participation à la consultation par le CDG pour convention participation risque prévoyance
7. Points divers

Ordre du jour

1. Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité
2. Recrutement pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets
3. LEADER
4. Amortissements prorata temporis M57
5. Désignation membres au comité départemental consultatif du FSE +
6. Participation à la consultation par le CDG pour convention participation risque prévoyance
7. Points divers



Recrutement d'un agent contractuel

pour accroissement temporaire d'activité

Fin du poste de Laurine CHANTEREAU le 09 nov. 2023

➔ Proposition de prolongement de ce renfort jusqu'à fin décembre 2023 (soit 7 semaines de plus)

- Participer au bilan de Goutons nos campagnes
- Animer différentes actions portées par le PETR dans le cadre de ce programme, notamment sur le maraichage, les speed meeting... ;
- Participer à la clôture du programme DRAAF « Consolidation des PAT » ;

➔ Permet d'intégrer dans le plan de charge d'Anaïs (80%) :

- l'accompagnement de l'étude chanvre
- l'accompagnement du démonstrateur territorial de l'agriculture de conservation des sols
- la concertation pour la poursuite du PAT
- la réponse à l'appel à projet à venir sur les coopérations territoriales

Ordre du jour

1. Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité
2. Recrutement pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets
3. LEADER
4. Amortissements prorata temporis M57
5. Désignation membres au comité départemental consultatif du FSE +
6. Participation à la consultation par le CDG pour convention participation risque prévoyance
7. Points divers



Recrutement d'un agent contractuel

pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets

❖ Charges croissantes sur nos contractualisations :

- Programmations hors normes (75 projets en 2022 ; 98 projets en 2023...)
- ↗ des contrats bourgs centre :
 - 6 renouvellements
 - 3 nouveaux validés
 - 3 nouveaux en cours de rédaction
 - 2 communes à questionner
 - Villages d'Avenir, PVD...
- Des dispositifs plus complexes

❖ Nouvelles sollicitations et nouveaux enjeux :

- Mise à jour régulières de la revue de projets du territoire (CRTE);
- Evaluation des projets au regard de leurs impacts sur l'environnement;
- Territorialisation de la planification écologique;
- Déploiement de la dotation innovation expérimentation → adaptation des bâtiments au CC;
- Programmes : rénovation Ecole, plan eau...

➔ Besoin de renforcer l'accompagnement que le PETR peut apporter aux collectivités / contractualisations



Recrutement d'un agent contractuel

pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets

CONTRACTUALISATIONS

CTO

CRTE

Bourgs centre

DIE

Programmation

Territorialisation de la
planification écologique

Villages d'avenir
Suivi PVD...

Emmanuelle

Renfort

- Renouvellement,
Suivi, évaluation
- rédaction
contrats et plans
d'actions
- COFIL

- Adapta° des
bâtiments
- Actions de
transit°
Ecologique

Espaces
publics

Bâtiments
publics

Conseil
technique

- Mise à jour des revues de
projets
- Nouvelles actions et projets
concrets
- Evaluation des projets au
regard de leurs impacts sur
l'environnement

- Suivi des lauréats
- accompagnements
des communes non
retenues
...

✚ Observatoire des initiatives publiques de transition écologique

✚ Outil de suivi et de pilotage (indicateurs...)

Compétences recherchées :

- Gestion de projets
- Rénovation du bâtiment
- Transition écologique



Recrutement d'un agent contractuel

pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets

Sollicitation du fonds vert ingénierie (50%) : **cofinancement de chefs de projets CRTE pour 3 ans** pour un appui à l'ingénierie et planification des projets Fonds vert et aider les collectivités qui en ont le besoin

Ordre du jour

1. Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité
2. Recrutement pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets
3. LEADER
 1. Point programme 2014-2022
 2. Actus programme 2023-2027
 3. Délibération portage GAL Leader 2023-2027
4. Amortissements prorata temporis M57
5. Désignation membres au comité départemental consultatif du FSE +
6. Participation à la consultation par le CDC pour convention participation risque prévoyance
7. Points divers



Point sur le programme LEADER 2014 – 2022

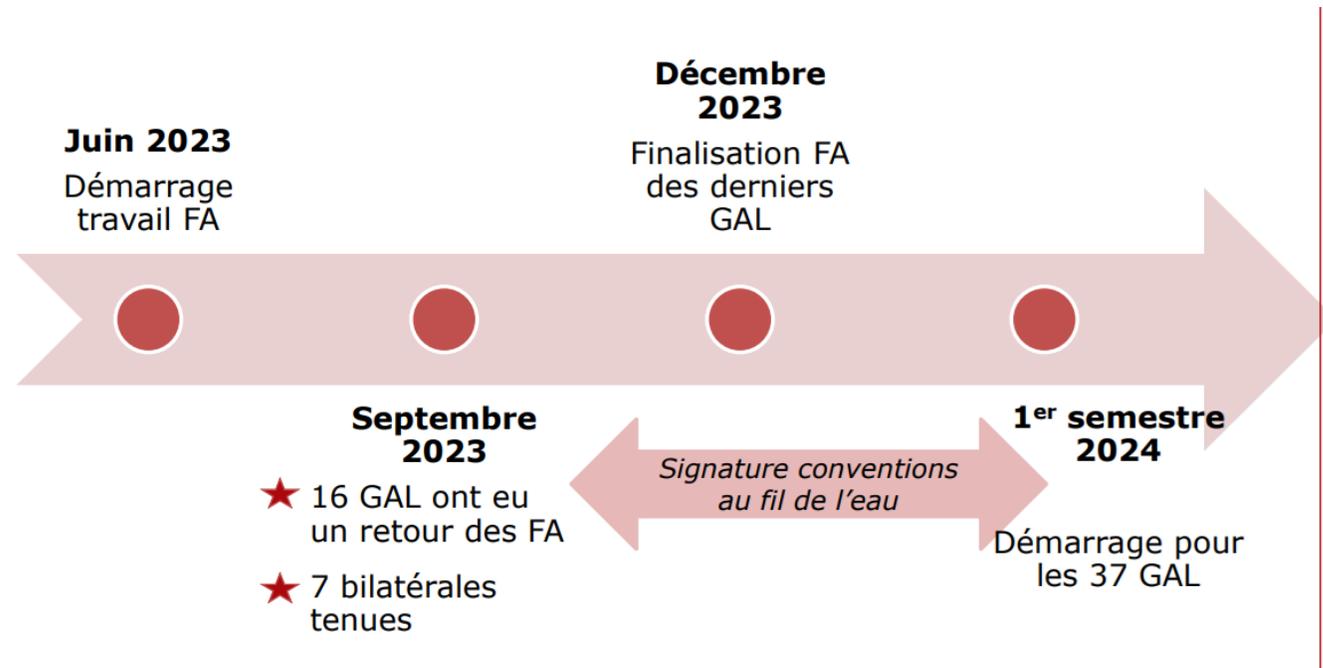
Etat de la consommation

- Toutes les demandes d'aide ont été envoyées
- La consommation de l'enveloppe, avant déduction des sous-réalisations, atteint **99,68 %**.
- La sous-réalisation sur les dossiers de paiement (déposés et soldés) est de **33872 €**
- Le taux de paiement au 28/09/2023 s'élève à **49,45%** des dossiers de paiement déposés
- Actuellement, **40 dossiers de paiement** en attente d'instruction à la Région.
- La date limite de dépôt pour les 22 dossiers de paiement restants est le **30/06/2024**.

➤ Point sur le programme LEADER 2023 – 2027

Les fiches Action

- Rencontre avec la région le 28/09 au sujet des Fiches Action : Objectif de simplification



- Modification possible des Fiches Action une fois par an



Point sur le programme LEADER 2023 – 2027

Les dépenses inéligibles

- Contributions en nature dont le bénévolat
- Auto-construction (main d'oeuvre)
- Matériel d'occasion
- Dépenses de fonctionnement de la structure sur la base de frais réel ;
- Amortissement de biens neufs
- Etudes rendues obligatoires par la loi et présentées séparément de l'opération d'investissement
- VRD sauf pistes cyclables
- Achats destinés à la revente
- Achat de terrain

Question de l'inéligibilité des SCI ?



Point sur le programme LEADER 2023 – 2027

Les Fiches Action

- Voir proposition de modification des FA



Point sur le programme LEADER 2023 – 2027

Taux d'intervention

Autofinancement		20%
Aides publiques	LEADER	64% <i>Montant min :</i> - 10 000€ pour les projets publics - 4 000€ pour les projets privés <i>Montant max : 100 000€</i>
	Autres	16%



Nom de la Fiche action	Objectifs stratégiques	Total des paiements prévus	
		LEADER	Pourcentage de l'enveloppe
	<i>Accompagner les mutations de nos systèmes agricoles</i>	150 000 €	8%
Accompagner les dynamiques durables de l'économie rurale	<i>Contribuer à la création d'emplois et à l'innovation dans les entreprises</i>	200 000 €	11%
	<i>Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables innovantes</i>	295 116 €	16%
	Total	645 116 €	36%
Développer l'attractivité et l'identité du territoire	<i>Maintenir et développer les services aux populations</i>	200 000 €	11%
	<i>Adapter l'offre de soins aux besoins actuels et futurs</i>	50 000 €	3%
	<i>Favoriser le développement culturel et artistique</i>	250 000 €	14%
	Total	500 000 €	28%
	<i>Encourager la sobriété et viser l'autonomie énergétique du territoire</i>	100 000 €	6%
Amplifier la transition écologique et énergétique du territoire avec l'implication de tous	<i>Préserver les ressources naturelles et la biodiversité</i>	60 000 €	3%
	<i>Encourager les mobilités durables et solidaires</i>	70 000 €	4%
	<i>Favoriser l'économie circulaire sur le territoire</i>	50 000 €	3%
	<i>Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous</i>	80 000 €	4%
	Total	360 000 €	20%
Coopération		70 000 €	4%
Animation Gestion		240 000 €	13%
Total		1 815 116 €	100%



Point sur le programme LEADER 2023 – 2027

Le parcours de gestion

- Dépôt en ligne des demandes d'aides et de paiement par le porteur sur **EUROPAC**
- Objectif de recentrer le rôle du GAL sur l'animation
- Création d'un nouvel outil d'échange entre le GAL et la Région : **la fiche d'opportunité**



➤ Point sur le programme LEADER 2023 – 2027

La grille de sélection

- Création **d'une grille de sélection commune** à tous les projets
- Avec des Fiches Action plus ouvertes, la grille de sélection doit être un outil **d'aide à la décision** pour le comité de programmation

2 prérequis : Si le projet ne remplit pas ces deux conditions, il ne peut pas être sélectionné	Le projet s'inscrit dans la stratégie du Gal (répond à au moins <u>un</u> objectif d' <u>une</u> FA)
	Le projet s'inscrit sur le territoire du GAL (la majorité de l'action a lieu sur le territoire)
7 thèmes : Ces différents thèmes permettent d'attribuer une note au projet qui détermine ou pas sa sélection sur le programme. <u>Comment pondérer ces thèmes, quels thèmes doivent être prioritaires dans la prise de décision ?</u>	L'approche multisectorielle
	Rayonnement territorial du projet
	Coopération et partenariat
	Caractère innovant du projet
	Prise en compte de la transition écologique
	Plus value sociale du projet
	Impact sur la dynamique emploi



Point sur le programme LEADER 2023 – 2027

Le comité de programmation

Depuis 2019, en moyenne 15 participants par comité sur 27 membres titulaires et 14 membres suppléants (36% de présence)

Bilan de 2014-2022 sur la participation

CP	Participat° Membres élus	Participat° Membres privés
21/02/2019	7	7
02/12/2019	7	7
17/12/2020	7	7
04/10/2021	4	12
20/06/2022	6	10
02/11/2022	6	8
19/12/2022	7	8
06/04/2023	5	11



Point sur le programme LEADER 2023 – 2027

Le comité de programmation

- Changement dans la composition : **répartition à 50/50 entre le collège privé et le collège public**
- **Double quorum** (50% des membres titulaires présents et 50/50 au moment du vote)
- Quelle composition pour le nouveau programme ?

Point sur le programme LEADER 2023 – 2027

Le comité de programmation

	LEADER 2014-2022			
	C. Public		C. Privé	
	T	S	T	S
4C	2	1	2	2
3CS	4	2	4	2
VAL81	2	1	2	1
CCMAV	2	1	1	1
3CT	3	1	1	1
Autre			4	0
TOTAL	13	6	14	7
	27 titulaires - 14 suppléants			

	LEADER 2023-2027			
	C. Public		C. Privé	
	T	S	T	S
	1	1		
	3	1		
	1	1		
	1	1		
	2	1		
	8	5	8	5
	16 Titulaires - 10 suppléants			

T : Titulaires // S : Suppléants



Prix LEADER européen

- L'association LEADER France organise un prix européens pour le projets LEADER
- Candidature avant le 10 novembre
- Participation et avec quel projet ?
 - Atelier de transformation agroalimentaire de Vaour
 - Application légende du Tarn
 - Spectacle culinaire déambulatoire Langue de goulus

Ordre du jour

1. Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité
2. Recrutement pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets
3. LEADER
4. Amortissements prorata temporis M57
5. Désignation membres au comité départemental consultatif du FSE +
6. Participation à la consultation par le CDG pour convention participation risque prévoyance
7. Points divers
 1. SCIC REHAB
 2. Convention territoriale
 3. Formation des agents des 5 EPCI
 4. Filière Pierres Sèches



Amortissements prorata temporis M57

Article / Immobilisation	Biens ou catégorie de biens	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
203	Frais d'études, de recherches et de développement, d'insertion	5 ans
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 ans
Immobilisations corporelles		
215	Installations, matériel et outillage techniques	5 ans
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	5 ans
21828	Autre matériel de transport	5 ans
21838	Autre matériel informatique	3 ans
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 ans
2188	Autres immobilisations corporelles (petit matériel)	2 ans

- seuil de 1 000 € TTC en dessous duquel l'amortissement sera effectué en 1 année



Désignation membres au comité consultatif du FSE +

Proposition :

Titulaires (1 élu + 1 technicien) :

- Mme Fatima SELAM (VP CIAS 3CS)
- M. Julien FRAT

Suppléants (2 membres à notre convenance) :

- M. Pascal THIERY (Adjoint à Réalmont)



convention participation risque prévoyance CDG

Pour ou contre ?

Ordre du jour

1. Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité
2. Recrutement pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets
3. LEADER
4. Amortissements prorata temporis M57
5. Désignation membres au comité départemental consultatif du FSE +
6. Participation à la consultation par le CDG pour convention participation risque prévoyance
7. **Points divers**
 1. SCIC REHAB
 2. Convention territoriale
 3. Formation des agents des 5 EPCI
 4. Filière Pierres Sèches



➤ 22 / 11 / 2004

A quoi correspond cette date ??



Anniversaire du Pays/PETR
20 ans !!



VISITE

Espaces publics :
on désimpermeabilise!

Une visite organisée par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et le CAUE du Tarn à destination des élus et techniciens.

JEUDI 26 OCTOBRE 2023



Trajet en bus au départ d'Albi

RDV à 13H45 à l'aire de Covoiturage du Caussel à Albi (34 avenue de Saint-Juéry, à proximité du Géant Casino)

Départ à 14 H



Réquista

Découverte de désimpermeabilisation de la place François Fabié et de la place de la Poste en présence des élus et des concepteurs



Valderiès

Désimpermeabilisation de la place de la Mairie, visite commentée par les élus et le CAUE



Retour en bus, arrivée à Albi vers 18H



**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE**

05 63 36 87 01
ou par simple clic :





SCIC REHAB

Arrêt brutal de rénov'Occitanie





Convention territoriale

Vers l'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition

L'occasion de se redire collectivement ce que vous souhaitez partager au travers du PETR

Constat d'évolution de ses missions

- Mobilisation citoyenne
- Mise en réseau des agents
- ...

Un développement local qui doit reposer sur de nouvelle façon de faire

- Approche systémique
- Coopération
- ...



Fabrique locale de territoires en transition

Préparer les collectivités, les acteurs, les hommes et les femmes d'un territoire à intégrer les défis écologiques dans leurs projets, dans leurs métiers, leurs organisations et leurs territoires

*Une Fabrique locale
pour des territoires en transition*



Poursuites :

- Organisation d'une discussion interne dans chaque EPCI en amont d'un temps d'échange avec le PETR
- Projet de délibération par chaque EPCI



Formation des agents des 5 EPCI

Le management dans la transversalité et la coopération

5 jours de formation – Chefs de services/responsables de Pôle – CNFPT/FdT :

- **Jour 1 : Appréhender les fondamentaux (19/12 - Bournazel)** – Comprendre les enjeux environnementaux/économiques/sociétaux du global au local – Comprendre les relations entre nos différentes crises
- **Jour 2 : Réinterroger la fonction et la posture du « manager » au regard de la coopération et de la transversalité (15/01 - Réalmont)** – Approche systémique, coopération, transversalité : de quoi parle-t-on, quelle relation avec le management des équipes ?
- **Jour 3 : Manager les équipes dans la transversalité et la coopération (27/02 – Valence d’A.)** – Comment le mettre en œuvre ? Outils et méthodes.
- **Jour 4 : Manager les projets dans la transversalité et la coopération (26/03 - Alban)** – Comment manager les projets à l’heure des transitions ? Outils et méthodes.
- **26/04 : Une inspiration de management par la coopération avec Claude ONESTA** – Temps fort en présence des élus du territoire + agents territoriaux.
- **Jour 5 : faire évoluer collectivement nos collectivités (16/05 - Carmaux)** – Comment transformer l’action publique au service de la transition et de la résilience du territoire (en présence d’élus)



Pierres sèches

Emergence d'un programme d'actions avec ABPS

Sollicitation d'ABPS (artisans bâtisseurs pierres sèches) pour intégrer un programme d'actions territorial « pierres sèche » avec le commissariat de massif et en partenariat avec le département du Tarn

➔ Un programme d'actions proposé pour développer la filière :

- extraction et valorisation des ressources en pierre locale
- sensibilisation, restauration et entretien du patrimoine
- installation et accompagnement d'entreprises artisanales
- émergence de marchés innovants
- aménagement durable

➔ Plusieurs axes traités en fonction des territoires

- Culture, tourisme et patrimoine
- Développement économique
- Dynamisation du marché
- Transition écologique

Besoin d'un élu référent ➔ Jean-Claude Clergue volontaire



Prochaine date

Prochain bureau : _____

- Dispositif récupération des eaux de pluie
- Dispositif régional Coopération territoriale
- Programme Pierres sèches (Département + ABPS)

Prochain Conseil Syndical : _____

- DOB
- Election de deux vices-président

Conférence des maires : _____

- Convention territoriale
- Accompagnement des projets / CRTE-CTO
- Nouvelles actions émergentes sur le territoire (récupération eau, chanvre, pellets...)



**Merci pour
votre attention**

...